

EXCLUSIVE WIPES PREMIUM

DATE DE MISE A JOUR : 13/10/20

**Lingettes imprégnées à usage exclusivement professionnel
INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES**

**400 LINGETTES IMPREGNEES D'UNE SOLUTION DESINFECTANTE A BASE D'ALCOOL (DEPTIL
HDS)**

EN APPLICATION PAR ESSUYAGE SUR LES SURFACES ET MATERIELS

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect	Lingettes imprégnées
Couleur	Bleu
Odeur	Alcool
pH pur	6±0,5 (solution d'imprégnation)
Masse volumique	0,86±0,01 g/cm ³ (solution d'imprégnation)
Point de gel :	-20 °C (solution d'imprégnation)
Point d'éclair	19 °C (solution d'imprégnation)

Propriétés :

- . Lingettes désinfectantes bactéricide, levuricide, fongicide
- . Non corrosif vis à vis des aciers inoxydables, les matières plastiques (sauf Plexiglas) et de la plupart des matériaux rencontrés en industries agro-alimentaires.
- . Caractéristiques du non-tissé :
 - Grammage : 40 g/m² +/- 10%
 - Dimensions : 200 x 240mm +/- 10%

Application :

Propriétés microbiologiques (solution d'imprégnation) : bactéricide (EN1276 et EN13697), levuricide et fongicide (EN1650 et EN13697)

Mode d'emploi :

Nettoyer et rincer au préalable les surfaces à désinfecter.

- Retirer le couvercle du seau et passer la première lingette au travers de l'opercule
- Refermer le couvercle
- Quand la lingette apparaît tirer un coup sec afin de séparer la lingette suivante
- Refermer l'opercule
- Appliquer la lingette EXCLUSIVE WIPES PREMIUM sur la surface à désinfecter (utiliser autant de lingettes que nécessaire pour humidifier l'ensemble de la surface).

Temps de contact minimum : 2 minutes pour l'activité bactéricide et levuricide

EXCLUSIVE WIPES PREMIUM

DATE DE MISE A JOUR : 13/10/20

5 minutes pour l'activité fongicide
Température : ambiante

Laisser sécher les surfaces au minimum 5 minutes.

La (Les) concentration(s) indiquée(s) dans ce mode d'emploi représente(nt) la (les) concentration(s) biocide(s) recommandée(s) obtenue(s) grâce aux tests d'efficacité réalisés en laboratoire. Toutefois, la concentration d'application sur le terrain peut être adaptée en fonction des conditions relevées sur site. Pour plus d'informations, contactez votre interlocuteur privilégié.

Conditionnements :

Pack de seau (2x10l)	20l	5,146kg	(carton 1x2x2.573 kg)
Pack de trois recharges		7,719kg	(carton 1x3x2.573 kg)

Utiliser le produit dans les 12 mois à partir de sa date de fabrication.
Stocker dans un endroit propre, frais et ventilé et loin des sources de chaleur et de lumière intense.

Qualité - Sécurité :

Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur INTERNET : <http://www.kersia-group.com>

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Utiliser le produit dans les 12 mois à partir de sa date de fabrication.

Réglementation

Ce produit est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 concernant les produits utilisés pour le nettoyage des surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

Ce produit est utilisable en Agriculture Biologique en application du RCE n° 834/2007 et n° 889/2008, du Guide de Lecture Français, du Cahier des Charges Français et selon les recommandations du Comité National de l'Agriculture Biologique de l'INAO.

EXCLUSIVE WIPES PREMIUM est un article conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 du 18 décembre 2006, concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH), quel que soit le site de fabrication.

Les substances concernées par le Règlement REACH et contenues dans EXCLUSIVE WIPES PREMIUM ont été pré-enregistrées ou enregistrées par notre société ou par nos fournisseurs en amont.

EXCLUSIVE WIPES PREMIUM ne contient pas de substance dite "extrêmement préoccupante" dans la liste actuelle des substances candidates à l'autorisation publiée et mise à jour régulièrement par l'ECHA.

EXCLUSIVE WIPES PREMIUM

DATE DE MISE A JOUR : 13/10/20

PRODUIT BIOCIDÉ - N° Inventaire Ministère de l'Ecologie : 34293

Substance(s) active(s) pour 100g de produit : Ethanol 70,4g

GROUPE 1 : Désinfectants et produits biocides généraux; Type de produits 4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Lingettes désinfectantes autorisées sans rinçage par le Ministère de l'Écologie sous le n° BTR0329 pour le traitement bactéricide, levuricide et fongicide des locaux et matériel (de stockage et de production) et du matériel de transport, de denrées alimentaires pour la consommation humaine et les animaux domestiques dont laiteries.

Efficacité

Activité	Norme	Organisme(s) testé(s)	Substance(s) interférente(s)	Temps de contact:	Température:	Concentration:
Bactéricide	EN 1276	Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa	0,3 g/l albumine bovine	2min	20°C	62,5%
			lait écrémé 1%	2min	20°C	62,5%
	EN 13697	Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa	0,3 g/l albumine bovine	2min	20°C	100%
			lait écrémé 1%	2min	18-25°C	100%
Fongicide	EN 13697	Aspergillus brasiliensis	lait écrémé 1%	5min	18-25°C	100%
			Aspergillus niger = Aspergillus brasiliensis	0,3 g/l albumine bovine	5min	18-25°C
	EN 1650	Aspergillus brasiliensis	0,3 g/l albumine bovine	5min	20°C	100%
			lait écrémé 1%	5min	20°C	100%
Levuricide	EN 13697	Candida albicans	0,3 g/l albumine bovine	2min	18-25°C	80%
			lait écrémé 1%	2min	18-25°C	100%
	EN 1650	Candida albicans	0,3 g/l albumine bovine	2min	20°C	62,5%
			lait écrémé 1%	2min	20°C	100%
Virucide	EN14476	Modified vaccinia virus Ankara (MVA), Human Coronavirus 229 E	0,3 g/l albumine bovine	30 secondes	20°C	97%

Le dossier complet d'efficacité est disponible sur internet : <http://www.kersia.com>